

# CONNECT

L'appel à projets

## INITIATIVES ÉTUDIANTES

2018















































Au printemps 2017, l'Etat validait les propositions faites par un consortium de 19 établissements, emmené par l'Université de Montpellier, en vue de créer une université de recherche intensive de rang international à Montpellier qui se distingue pour sa capacité d'innovation et son impact sur la société : c'est le projet MUSE, Montpellier Université d'Excellence\*, développé dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir *Initiative Science Innovation Territoires Économie (I-SITE)*.

Nous avons axé notre projet sur trois enjeux sociétaux majeurs et interdépendants : « Nourrir- Protéger- Soigner ». L'agro-environnement, l'écologie ou la santé sont en effet des domaines qui font la renommée à l'international de l'Université de Montpellier et de ses 18 partenaires en région. Ils sont surtout à l'interface des autres disciplines (chimie, sciences sociales, sciences formelles, sciences de l'ingénieur).

### CONTEXTE

Si le projet repose sur l'excellence scientifique de notre consortium, son ambition vise l'ensemble des champs académiques dont celui de la vie étudiante. L'Université de Montpellier travaille ainsi, au sein de MUSE, avec 4 grandes écoles : l'Ecole Nationale Supérieur de Chimie de Montpellier (ENSCM), l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier (ENSAM), Montpellier SupAgro et l'IMT Mines d'Alès, à la promotion de l'esprit d'initiative et d'entrepreunariat des étudiant.e.s pour les encourager à s'engager comme de véritables acteurs de la vie des campus dans une démarche citoyenne et solidaire.

Le consortium de MUSE se compose de plus de 50 000 étudiant.e.s et compte plus de 200 associations et de nombreuses initiatives étudiantes qui contribuent à l'animation de la vie étudiante sur les différents campus à l'échelle répartis sur l'ensemble du territoire de l'académie de Montpellier.

Les associations et les initiatives étudiantes permettent aux étudiant.e.s de se rassembler et de partager leurs centres d'intérêts. Citoyenneté, culture, sport, solidarité... quelle que soit leur thématique, toutes ces initiatives contribuent à développer la culture du débat, du partage et de l'enrichissement intellectuel. Jusqu'ici, une grand part des initiatives étaient organisées à l'échelle d'un campus ou d'un établissement. L'ambition de MUSE est de « connecter » les étudiant.e.s et les campus en soutenant des initiatives communes et renforcer ainsi un sentiment d'appartenance à la communauté "Montpellier Université d'Excellence".

\_\_\_

Voir annexe 1





## **OBJECTIF**

## SOUTENIR LES INITIATIVES ÉTUDIANTES POUR REGROUPER L'ENSEMBLE DES ETUDIANT.E.S AUTOUR DE THÉMATIQUES OUVERTES SUR LA SOCIÉTÉ

Ce programme vise à soutenir des projets étudiants, à caractère bénévole, à même de regrouper l'ensemble des étudiant.e.s du consortium MUSE autour de **grandes questions de société**, à l'instar des enjeux abordés par MUSE : « NOURRIR - PROTÉGER - SOIGNER » mais ces thématiques ne sont pas exclusives. Des questions de développement durable à la lutte contre les discriminations, l'objectif est de proposer des manifestations à même de transformer les différents campus en véritables points de rencontres et d'échanges pour l'ensemble des étudiant.e.s et de les ouvrir sur la société.

## **PUBLIC CONCERNÉ**

#### DES INITIATIVES PORTÉES PAR LES ÉTUDIANT.E.S

Cet appel s'adresse à l'ensemble des étudiant.e.s inscrits dans un cursus des établissements du consortium MUSE\* :

- Un.e étudiant.e (quel que soit le cursus)
- Un groupe d'étudiant.e.s (quel que soit le ou les cursus)
- Une ou plusieurs association(s) étudiante(s) présente(s) sur les campus

## **MOYENS**

L'enveloppe financière 2018 de ce **premier programme INITIATIVES ÉTUDIANTES** est de **100 000€** et provient des contributions de l'I-SITE MUSE.

Le montant du soutien sera cohérent avec l'envergure et le caractère fédérateur du projet.

Bien que non obligatoire, les projets pourront présenter un co-financement.

Les initiatives retenues bénéficient d'un soutien financier partiel ou total, soit par une prise en charge directe des frais soit par le versement auprès d'associations étudiantes, dans le respect des dépenses éligibles.

<sup>\*</sup> Voir liste des établissements et organismes du consortium MUSE en annexe





## CRITÈRES D'APPRÉCIATION DES INITIATIVES

### Nature et qualité des projets

Les initiatives étudiantes sont des actions ponctuelles dont la nature reste très ouverte et relève des domaines aussi bien artistiques, culturels, citoyens, humanitaires, festifs, solidaires que sportifs, sans que cette liste soit exhaustive. Elles peuvent donc prendre des formes diverses (expositions, concerts, collectes, salons, soirées...). Les actions doivent être engagées d'ici février 2019. Les projets devront être réalisés d'ici fin décembre 2019.

## Développement du sentiment d'appartenance à Montpellier Université d'Excellence

Un lien avec les grands enjeux sociétaux portés par MUSE : « NOURRIR-PROTÉGER-SOIGNER » au sens large est bienvenu mais non exclusif. Les initiatives proposées devront toutefois obligatoirement tenir compte, dans leur plan de communication notamment, du fait qu'il s'agit d'un projet organisé et financé en vue de développer le sentiment d'appartenance à Montpellier Université d'Excellence (MUSE)\*.

#### Caractère fédérateur

Il est essentiel que le projet démontre sa capacité à potentiellement :

- Intéresser plusieurs étudiant.e.s, groupes d'étudiant.e.s ou associations issu.e.s de composantes et/ou d'établissements différents dans le montage et la mise en œuvre du projet;
- Ouvrir l'initiative à une audience large en permettant au plus grand nombre d'étudiant.e.s, quelle que soit l'implantation géographique de leur établissement, de pouvoir y prendre part;
- Favoriser le dialogue entre communauté universitaire et grand public.

Seuls les projets présentant un budget prévisionnel cohérent et à l'équilibre pourront prétendre à un financement dans le cadre de cet appel à projets.

Il est recommandé que les actions ou évènements organisés soient gratuits pour tous les étudiant.e.s. Ne sont pas éligibles les projets de types :

- colloque, congrès ou séminaire en lien avec une formation ou un laboratoire de recherche,
- projets de vacances ou de tourisme,
- participation à des manifestations dont la sécurité n'est pas garantie,
- dons directs.

Les projets à caractère international devront respecter les consignes du Ministère des Affaires étrangères.

## Une charte d'engagement

Dans leur mise en œuvre, les initiatives devront s'inscrire dans une démarche écoresponsable, respectueuse des fondements du bien vivre ensemble et compatible avec l'ensemble des règles d'accueil du public (accessibilité handicap et sécurité). En ce sens une charte d'engagement devra être signée par le porteur de l'initiative dès lors qu'elle sera retenue. Cette charte engage le porteur sur des points précis concernant le respect du règlement intérieur des établissements d'accueil, de leurs locaux et des matériels fournis qu'ils seraient amenés à mettre à disposition du projet.

L'utilisation de la marque MUSE - Montpellier Université d'Excellence, composée de son nom et son logo, nécessite une autorisation préalable de l'I-SITE MUSE et doit respecter sa charte d'usage





## MODALITÉS D'ÉVALUATION

### **UNE ÉVALUATION PAR DES ÉTUDIANT.E.S ET DES EXPERTS**

Le projet doit être déposé en ligne sur le site internet de MUSE Montpellier Université d'Excellence en remplissant le questionnaire dédié (rubrique <u>Appel à projets</u>).

Les propositions seront étudiées par une commission d'évaluation spécifique composée de représentants des étudiant(e)s (dont des élu.e.s et des représentant.e.s d'associations étudiantes) et des représentant.e.s des établissements experts dans le domaine de la vie étudiante. Chaque projet aura au moins deux rapporteurs.

La commission produira une évaluation des candidatures éligibles et proposera un classement au Conseil de MUSE (*Board*) pour décision finale.

## **CALENDRIER**

Lancement de l'appel à projets : 1er mars 2018

Date limite de soumission des dossiers : 15 mai 2018 (12h – heure de Paris)

Evaluation des projets par la commission : entre le 15 et le 30 mai 2018

Décision du Conseil de MUSE et annonce des résultats : juin 2018

Démarrage des projets : à partir de juin 2018

Date limite d'engagement des projets : fin février 2019